

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 244

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO

OBJET

Subventions complémentaires de fonctionnement relatives aux activités physiques
de pleine nature des collèges publics

**Direction de l'Education et des Collèges
Service de Gestion et d'Exploitation des Collèges
12356**

PRESENTATION

Les programmes relatifs à l'Education Physique et Sportive prévoient que doit être abordé, durant la scolarité au collège, l'ensemble des groupes d'activité en matière sportive, dont la pratique d'une Activité Physique de Pleine Nature (APPN) (voile, canoë, escalade, course d'orientation, VTT ...).

Depuis 2003, le Département inscrit un crédit destiné à prendre en charge, lorsque cela est nécessaire, le transport des élèves pour la pratique des A.P.P.N.

A ce titre, les collèges peuvent bénéficier de la prise en charge des frais de transport correspondant à 10 séances (durée d'un cycle d'enseignement E.P.S) par classe pratiquant une activité extérieure, à raison d'une rotation pour 2 classes. Le forfait retenu est le même que celui appliqué pour les déplacements vers les installations sportives municipales lors du calcul des dotations de fonctionnement, soit 120,00 € par rotation.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les demandes présentées par les collèges et validées par les services académiques, pour l'année scolaire 2016/2017, pour un total de 1 764 rotations.

Vous trouverez, en annexe du présent rapport, les propositions d'attribution de subvention pour les 57 établissements concernés. Le total de ces propositions s'élève à 211 680,00 €.

CONSEQUENCES FINANCIERES

N° de programme	10211
Libellé Programme	Fonctionnement des collèges
N° d'opération	1002 889
Libellé Opération	Dotation fonctionnement collèges publics
Imputation	65-221-65511
N° d'A.P	Néant
Engagement	211 680,00 €

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions et sur proposition de madame la Déléguée aux Collèges, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL